

Lettre d'information de la DDCS 44 Covid 19

N°3 27 mars 2020

Les équipes de la DDCS se mobilisent à vos côtés



Veille sociale/Hébergement

Les équipes du Samu social sont en maraude selon les modalités suivantes.

- o Du lundi au vendredi : une équipe en journée (9h à 17h), une équipe en soirée (14 à 21h).
- Le weekend : une équipe (15h à 22h)

570 places d'hébergement d'urgence

Maintien des personnes sur ces places jusqu'à nouvel ordre.

258 places d'urgence hivernales prolongées jusqu'au 31/05/2020

544 places d'hôtel dont 294 depuis le début le 16 mars 2020

Asile

L'OFII maintient les orientations vers les hébergements des demandeurs d'asile déjà enregistrés au GUDA.

Les rendez-vous particuliers liés au fonctionnement de la carte ADA et toute question relative à l'asile sont réalisables par les moyens suivants :

**Vous pouvez joindre l'OFII au numéro suivant :
02 40 20 10 09 ou à l'adresse mail : nantes@ofii.fr**

Focus sur l'ouverture du centre d'hébergement spécialisé pour les personnes malades sans gravité Covid19

Le centre spécialisé d'hébergement pour les personnes sans domicile malades sans gravité a débuté son activité le 26 mars dans le centre d'accueil La Plinguetière à Saint Aignan. Sa mise en place a été coordonnée par la DDCS et l'ARS conformément à un cahier des charges national.

Il permet l'hébergement et le suivi sanitaire de personnes sans domicile à la rue, en l'absence de surveillance possible, ou en centre d'hébergement, si le confinement ne peut y être organisé, pour lesquelles une présomption d'infection a été posée médicalement.

Pour les personnes malades en centre d'hébergement, le maintien dans un ou des espaces dédiés de confinement doit être privilégié, conformément à la fiche de recommandation qui vous a été transmise le 25 mars dernier.

L'orientation vers le centre est réalisée sur avis médical de la PASS du CHU, incluant une équipe mobile, ainsi qu'en articulation avec les urgences.

La PASS peut être jointe au numéro partenaire **06.11.82.26.99** aux horaires ouvrés et est en relation avec l'équipe infirmière du SIAO. Le centre spécialisé est géré par la protection civile pour la partie hébergement, ainsi que le transfert en ambulance, et par une équipe de bénévoles sanitaires pour la partie suivi ambulatoire. Il dispose de 48 chambres isolées, dont 6 permettant l'accueil de familles monoparentales. Des interventions des équipes mobiles psychiatrie - précarité sont prévues en fonction des besoins. La sortie du centre d'hébergement spécialisé sera organisée avec le SIAO.



Gestion de la crise sanitaire covid 19 dans les bidonvilles de l'agglomération nantaise

Les services de l'Etat sont mobilisés pour intervenir auprès de plus de 2000 personnes vivant en bidonvilles dans l'agglomération nantaise lors de la crise sanitaire covid 19. La DDCS, la Préfecture et l'ARS, en lien avec la DIHAL, coordonnent les différentes actions menées, en collaboration étroite avec les collectivités concernées, les opérateurs et les partenaires associatifs intervenant habituellement sur ces sites.

Les opérateurs ASBL, UFUT et les forges médiation assurent des passages réguliers sur les 45 sites, afin de recenser les besoins sanitaires et alimentaires. Ils distribuent et expliquent les consignes sur les gestes barrière et les attestations de déplacement traduites. Une distribution des kits d'hygiène est organisée sur tous les sites dès la fin de semaine.

Cette veille régulière permet de faire remonter aux services de l'Etat et aux collectivités les situations préoccupantes, les problématiques d'accès à l'eau, à l'électricité et de ramassage des déchets

Des actions ciblées de prévention auprès des personnes vulnérables sont organisées avec Médecins du monde et la permanence d'accès aux soins de santé (PASS) mobile du CHU de Nantes. La PASS mobile intervient également en cas de signalement de cas suspects, afin d'organiser la prise en charge des personnes infectées vers l'hôpital ou le centre spécialisé.

Points de Vigilance

Nous alerter en cas de difficultés.

Faire remonter le nombre de personnes atteintes parmi les usagers et les employés ainsi que le nombre de décès quotidiennement

A ce jour, 31 cas confirmés et un décès nous ont été signalés.

Transmettre votre plan de continuité dès que possible si vous ne l'avez pas déjà fait.

Toutes les informations relatives au covid 19 doivent être transmises sur la boîte crise : ddcs-crisis@loire-atlantique.gouv.fr

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade